



01-05 JUILLET 2026

- Une place précise vous sera attribuée à votre arrivée au camping. Aucun déplacement sans demande préalable ne sera toléré.
- Le camping du Giron du Centre FVJC dans le Chablais est réservé pour les tentes et les roulottes (avec avant-toit éventuellement). Tout autre véhicule ou invention sera refusé.
- Un volume sonore raisonnable doit être respecté dans le camping par respect tant pour les voisins à l'intérieur de l'enceinte que pour les voisins de la manifestation.
- Les déchets doivent être triés grâce aux poubelles prévues à cet effet. L'emplacement doit d'ailleurs être rendu dans le même état que lors de l'attribution de ce dernier.
- Les grills à gaz sont autorisés dans l'enceinte du camping à condition qu'ils respectent les normes en vigueur. Les grills à charbon sont également autorisés mais doivent impérativement être surveillés.
- Les engins pyrotechniques sont formellement interdits dans le camping.
- Durant la durée de la manifestation, il est formellement interdit de circuler avec un véhicule à moteur ou électrique dans le camping.
- L'emplacement attribué doit être rendu au plus tard le 19 juillet 2026.
- Chaque emplacement doit être muni d'un extincteur en parfait état de fonctionnement et contrôlé.
- Une caution de 300 CHF est demandé (montant exact requis en cash) lors du dépôt de la roulotte dans le camping. Celle-ci sera restituée uniquement si l'ensemble des règles susmentionnées ont été respectées à la remise de l'emplacement.
- Les animaux ne sont pas autorisés dans l'enceinte du camping.

Le Giron du Centre FVJC 2026 dans le Chablais vous souhaite un excellent séjour dans son camping et espère vous voir nombreuses et nombreux !

En signant ce document, vous vous engagez à respecter les règles susmentionnées de la présente charte.

Société de Jeunesse :

Nom et prénom du responsable :

N° de téléphone du responsable :

Signature :

La société du Giron du Centre FVJC 2026 dans le Chablais décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de dégât matériel.

Giron du Centre FVJC 2026 dans le Chablais,

Alexandre Begon
Président